

FICHE PRE-PROJET LEADER - GAL LOIRE BEAUCE 2014 – 2020

1. ÉLÉMENTS PRINCIPAUX DU PROJET :

INTITULE DU PROJET		Animation du Contrat d'Objectif Territorial - Energies renouvelables
STRUCTURE PORTEUSE	DENOMINATION <i>Conforme au certificat SIRET</i>	PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne
	NATURE JURIDIQUE	Pôle d'équilibre territorial et rural
	NUMERO SIRET <i>Joindre le certificat SIRET</i>	200 075 364 00014
	REPRESENTANT LEGAL (NOM, PRENOM, QUALITE)	Philippe VACHER, Président
	ADRESSE LEGALE	2 avenue du Général de Gaulle 45150 JARGEAU
	OBJET/MISSIONS PRINCIPALES <i>Joindre les statuts</i>	Le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne a pour objet de définir les conditions d'un développement économique, écologique, culturel et social sur son périmètre. A cet effet, le PETR constitue le cadre de contractualisation départementale, régionale, nationale et européenne des politiques publiques de développement, d'aménagement et de solidarité entre les territoires
	REFERENCES BANCAIRES <i>Joindre l'IBAN/BIC</i>	IBAN : FR61 3000 1006 15D4 5400 0000 001
PERSONNE CONTACT (NOM, PRENOM, FONCTION) + COORDONNEES	Yvan BOZEC, agent 02 38 46 84 40 - petrforetorleans@orange.fr	
DESCRIPTIF DU PROJET	<p>L'Ademe et la Région Centre-Val de Loire ont lancé en 2017 un appel à manifestation d'intérêt visant à déployer massivement les énergies renouvelables thermiques sur les territoires. Les territoires retenus signeront avec l'Ademe et la Région un « Contrat d'Objectif Territorial – énergies renouvelables ».</p> <p>Le PETR Forêt d'Orléans-Loire-Sologne s'est associé au PETR Pays Loire Beauce et à la Communauté de Communes des Portes de Sologne pour présenter une candidature commune sur ce dispositif.</p> <p>Ce COT ENR doit permettre aux territoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de mobiliser et mettre en synergie une multitude d'acteurs privés et publics, - d'apporter une assistance technique, de la prise de décision jusqu'au suivi des installations, ainsi qu'un soutien financiers des travaux - d'impliquer les partenaires techniques dans l'émergence et l'accompagnement des projets d'énergie renouvelable sur le territoire <p>Le COT permettra d'apporter jusqu'à 45% d'aides au projet d'installation de système de chaleur renouvelable.</p> <p>L'agent en charge du COT aura pour mission faire émerger les projets (sensibilisation, information, visite, retour d'expérience, ...), de monter et suivre les projets identifier lors du dépôt de candidature, de suivre la mise en œuvre du COT sur les territoires.</p>	

DATES PREVISIONNELLES	1 ^{er} mars 2018 – 1 ^{er} mars 2021
LOCALISATION	PETR Loire Beauce – PETER Forêt d'Orléans-Loire-Sologne – Communauté de Communes des Portes de Sologne

2. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :

DEPENSES PREVISIONNELLES TTC		RECETTES PREVISIONNELLES TTC	
Salaire chargé	75 000 €	Ademe-Région	50 850 €
Coût indirect	8 500 €	Leader GAL Loire Beauce	19 825 €
Communication	7 000 €	Leader GAL Forêt d'Orléans- Loire-Sologne	19 825 €
TOTAL	90 500 €	TOTAL	90 500 €

3. RATTACHEMENT A LA STRATEGIE DU GAL LOIRE BEAUCE :

❖ Fiche action concernée :

- N°1 → un réseau prospectif durable
- N°2 → Efficacité énergétique
- N°3 → Continuités écologiques et consommations durables
- N°4 → Agriculture durable
- N°5 → Culture
- N°6 → Coopération - Thématique de coopération : **coopération avec le GAL Forêt d'Orléans-Loire-Sologne**

Je certifie avoir pris connaissance que cette fiche pré-projet et la transmission du certificat SIRET et de l'IBAN/BIC permettent de recevoir un accusé de dépôt de dossier et de rendre éligible à la date de réception les dépenses liées au projet. Toutefois, ceci n'assure pas l'obtention de la subvention et n'exclut pas le dépôt du formulaire de demande d'aide et la transmission de l'ensemble des pièces demandées pour une instruction du dossier et un passage en Comité de programmation pour avis final.

Date : **20 février 2018**

Nom du représentant de la structure : **Philippe VACHER**

Fonction : **Président**

Signature et cachet :



Date de réception de la fiche :

Rattachement à la mesure FEADER N° :